Bougy-Villars
Féchy
Perroy

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX
BOUGY-VILLARS FÉCHY PERROY**

STEP à Perroy: Tél. 021/825 22 58
Fax 021/825 22 58

" A.I.E.E. "

Perroy, le 27 ~~mai~~ novembre 2026

AVIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 18 NOVEMBRE 2026

Présidence : M. Norbert Jotterand

Considérant que le préavis no 2/2026 du Comité de direction de l'AIEE
concernant le budget 2027

a été régulièrement à l'ordre du jour

Considérant que le préavis no 3/2026
concernant les autorisations délivrées au CODIR pour la législature 2026-2031

a été régulièrement à l'ordre du jour

le Conseil intercommunal de l'AIEE

- vu le préavis no 2/2026 du Comité de direction de l'AIEE
- vu le préavis no 3/2026 du Comité de direction de l'AIEE
- entendu le rapport de la commission chargée d'étudier ces objets

Décide

- d'adopter à l'unanimité les préavis tels que présentés.

Ainsi délibéré en assemblée générale du 18 novembre 2026

Au nom du Comité de direction

Le Président
A Meyer
Andreas Meyer

la secrétaire
M. Pilloud
Marguerite Pilloud

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX COMITE DE DIRECTION
CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE
BOUGY-FECHY-PERROY

Conformément aux articles 112 et SS LEDP : la demande de référendum doit être annoncée par écrit au Président dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public. »